

# CITÉ SCOLAIRE DU PRÉ SAINT-SAUVEUR



Lycée du Pré St Sauveur  
39 SAINT CLAUDE

## SECTION SPORTIVE RUGBY

Section Sportive Académique reconnue par la Fédération Française de Rugby et l'Éducation Nationale.



# CITÉ SCOLAIRE DU PRÉ SAINT-SAUVEUR

Appuyée aux contreforts du Parc Naturel du Haut-Jura, et répartie sur près de 8 hectares, la Cité Scolaire du Pré Saint-Sauveur comprend un Lycée Polyvalent, un Lycée Professionnel et un Collège, fréquentés par plus de 1500 élèves externes, demi-pensionnaires ou internes.

## On y trouve

- Une section d'enseignement général et professionnel adapté
- Des classes de collège

## Les baccalauréats professionnels

- BAC Pro Comptabilité
- BAC Pro Electrotechnique
- BAC Pro Commerce

## Les baccalauréats généraux

- Baccalauréat Littéraire
- Baccalauréat Scientifique
- Baccalauréat Economique et Sociale

## Les baccalauréats technologiques

- Baccalauréat Sciences et Techniques Industrielles
- Baccalauréat Sciences et Techniques Gestion

## Les BTS

**BTS Assistant de Gestion des PME-PMI**

**Une section sportive Rugby académique** (en partenariat avec le club local du FC Saint-Claude) regroupant une soixantaine d'élèves sous la direction de Didier MAY et Eric PROST

## Les diplômes préparés

- Le CAP ATMFC (Agent Technique en Milieu Familial et Collectif)
- Le CAP Employé de Commerce Multi-Spécialités



A côté de la filière fédérale des Pôles Espoirs, il y a celle des lycées et collèges, les Sections Sportives, d'une nature différente mais à l'objectif identique : concilier sport et études.

En effet, bien que doté de structures différentes les pôles espoirs et les Sections Sportives ont en commun un point précis : l'exigence d'études de qualités débouchant sur une formation ouvrant sur l'emploi. Leur objectif est donc d'assurer l'avenir professionnel des jeunes tout en leur permettant d'accéder au "haut niveau" sportif.

En attendant, faites connaissance avec la Section Sportive du Pré Saint-Sauveur à Saint-Claude, nichée dans l'écrin de verdure du Parc Naturel du Haut-Jura.

## PETIT HISTORIQUE DE LA SECTION

La section sportive à vu le jour en septembre 1990. A l'origine, une initiative de **Mr Roland BOUCHARD**, professeur d'EPS à la cité scolaire du Pré Saint-Sauveur. Il forme une équipe de rugby UNSS. Cette équipe remporte des victoires et se qualifie pour le championnat de France. De là vient l'idée à **Mr Roland BOUCHARD** de créer une section sportive rugby.

Cette section grandi sous l'impulsion de professeurs d'EPS et d'éducateurs territoriaux :

- Guy MARCHAND et Laurent GRAPPIN
- Claude BOERI et Bernard CABUZAT
- Claude BOERI et Eric PROST

**En partenariat avec la Cité Scolaire du Pré Saint-Sauveur, la Municipalité sanclaudienne et le FC SAINT-CLAUDE RUGBY** (Fédérale 3), la structure a été validée par le Rectorat de l'Académie de Besançon et par la Direction Régionale Jeunesse et Sport du Jura.

A ce jour, outre les élèves de St-Claude et du secteur jurassien, se sont joints des élèves de toute l'Académie. **Actuellement**, sous la baguette du Responsable de la Section Sportive, **Didier May**, professeur d'EPS de la Cité Scolaire et breveté d'Etat rugby, **qui assure le lien entre l'administration scolaire et la Section Sportive** ainsi qu'avec l'UNSS, **une cinquantaine de jeunes rugbyman garçons, âgés de 13 à 18 ans, répètent leurs gammes.**

Pour l'encadrement de ces jeunes Didier May est assisté d'Eric Prost, breveté d'Etat de Rugby et Educateur Territorial à la Municipalité de Saint-Claude, et de Florian Soulfort titulaire du Brevet Fédéral.

**En appliquant à leurs études la même rigueur qu'ils adoptent dans la pratique sportive, les élèves de la Section Sportive se donnent les moyens de réussir sur tous les plans.**

Par ailleurs, **entrer dans une Section Sportive crée des obligations** et nécessite beaucoup de discipline personnelle et nécessite une bonne préparation physique.



# UNE SECTION SPORTIVE, C'EST QUOI ?

## A QUI S'ADRESSE UNE SECTION SPORTIVE ?

A des garçons désireux de concilier leurs études avec la pratique de leur sport favori.

## FINALITÉS DES SECTIONS SPORTIVES

C'est un outil de formation dont la finalité est de permettre à des jeunes de vivre des moments exceptionnels à travers trois objectifs : SCOLAIRES, EDUCATIFS, SPORTIFS.

Les Sections Sportives ont pour finalité d'offrir aux jeunes rugbyemen un haut-niveau de pratique et la poursuite de leur scolarité dans des conditions optimales, tout en leur permettant de se perfectionner selon un horaire aménagé.

L'objectif principal de ces Sections Sportives est la réussite à l'examen clôturant le cycle d'étude : l'obtention du brevet des collèges, du baccalauréat, du BTS ou du BEP.

L'organisation mise en place doit nécessairement permettre au jeune athlète de garder le contact avec la cellule familiale et le club d'origine.

## CRITÈRES SCOLAIRES

Il ne s'agit pas seulement pour les équipes pédagogiques et administratives des Sections Sportives, de «fabriquer» de bons rugbyemen, mais d'amener au succès scolaire le plus grand nombre d'élèves qui leur sont confiés.

Ces Sections Sportives sont donc accessibles à tout élève dont le dossier d'orientation laisse envisager une scolarité normale ; elles ne sont pas réservées aux seuls bons élèves, pas plus qu'elles ne peuvent être ouvertes à des jeunes dont le dossier scolaire est notoirement insuffisant.

Aucune admission n'est prononcée sans un pronostic raisonnable de réussite scolaire dans le cursus choisi.

Une commission scolaire procède à l'examen des dossiers. Elle donne son avis sur la possibilité de réussite dans le cursus choisi par le candidat.

La décision finale est prise par le chef d'établissement. Seuls sont admis les élèves qui, après avoir répondu aux exigences de la Section Sportive, manifestent une motivation et un niveau scolaire suffisant.

## COMMENT EST ORGANISÉ LE SPORT ?

Les entraînements sont dispensés par des professeurs d'EPS et/ou des éducateurs diplômés d'Etat, spécialistes de rugby.

**Les Sections Sportives Rugby ne sont pas concurrentielles des clubs, mais elles sont COMPLÉMENTAIRES.**

**Séances :** L'aménagement des horaires d'entraînement et de scolarité permet au joueur de rejoindre son club le week-end dès le vendredi soir pour l'entraînement et participer aux matchs du calendrier FFR.

La fréquence et le contenu des séances sont bien-sûr variables en fonction des périodes de la saison d'une part, et du travail scolaire d'autre part.

L'entraînement est individualisé au maximum. Il ne s'agit pas pour les responsables techniques, de constituer des équipes compétitives, mais d'améliorer les qualités individuelles.

**Suivi médical :** Un médecin libéral est à la disposition des élèves

Un kinésithérapeute et un ostéopathe sont en contact régulier avec la section.



# OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

Elle a pour objectif de permettre aux jeunes, à l'issue de la classe de 5<sup>ème</sup>, la pratique sportive du rugby, conciliée avec la poursuite d'études en Collège et Lycée d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel. Les objectifs sont multiples mais l'essentiel reste, bien évidemment et avant tout, la réussite scolaire des élèves. Et si cette réussite peut se doubler d'une réussite sportive, alors nous aurons pleinement atteint nos objectifs.

Mais concrètement la priorité est toujours donnée au travail scolaire et s'il s'avère nécessaire de dispenser de pratique un élève pour une préparation de devoir ou un rattrapage de cours, cela est fait sans état d'âme.

Les responsables de la section restent des interlocuteurs privilégiés et souvent sollicités auprès des équipes éducatives.

Les élèves sont suivis régulièrement, tant par l'intermédiaire de fiches de suivi, que par la présence des professeurs et des responsables de la section aux différents conseils de classes.

## LA SCOLARITE

La plupart des options et filières sont présentes dans les trois établissements d'accueil. Les filières générales, technologiques et professionnelles sont présentes au Lycée du Pré Saint-Sauveur. (cf page 2)

## UN SUIVI PERSONNALISE

• **Scolaire** : Bilan régulier (tous les 1/2 trimestres), **exigences formulées par contrat en début d'année scolaire.**

Les responsables de la Section Sportive participent à tous les conseils de classe et sont en constante relation avec les professeurs de la Cité Scolaire.

Accompagnement des élèves en difficulté par l'organisation d'un soutien scolaire et par l'allégement des charges d'entraînement.

• **Sportif** : **Bilan mensuel des absences** adressé aux familles et **suivi sportif en rapport avec le projet du jeune et les exigences envisagées par l'encadrement** (assiduité, investissement etc...)

• **Médical** : **Une visite médicale prévue au début de l'année scolaire et des soins possibles avec des professionnels de la santé** (médecin et kinésithérapeute) sur un horaire précis de la semaine. Sur le plan médical, les élèves sont orientés vers le médecin qui suit particulièrement le FCSC.



# LES ENTRAÎNEMENTS DE LA SECTION

**3 créneaux horaires** prévus dans la semaine **avec en plus les compétitions UNSS** du mercredi après-midi (obligatoire pour tous les élèves inscrits à la section).

**Les séances d'entraînement ont lieu le soir après les cours ou pendant le temps scolaire.**

**La soirée du vendredi est laissée libre** afin de permettre aux élèves (notamment les élèves internes) de rentrer chez eux et de pouvoir s'entraîner dans leurs clubs respectifs.

**Ces entraînements ont pour but d'améliorer :**

- 1. La technique individuelle.**
- 2. Les capacités physiques** (renforcement musculaire, travail de vitesse, technique de course).
- 3. Et de constituer une équipe évoluant dans le championnat UNSS élite et donc de travailler sur les aspects collectifs du jeu de rugby.**

La cité scolaire et la municipalité mettent à disposition toutes les infrastructures nécessaires (terrains, gymnases, salle de musculation, piste d'athlétisme)

**L'emploi du temps d'un élève de la section est le suivant:**

**LUNDI de 16h à 18h:** Préparation physique ou récupération. programme adapté à la période de l'année et le calendrier sportif.

**MARDI de 18h à 20h:** Entraînement couplé avec celui du club. Il est consacré à la dimension physique du joueur, à partir d'un travail sous différentes formes en fonction de la période.

**MERCREDI:** Entraînement hebdomadaire de 14h à 15h.

Compétitions UNSS. Les joueurs sont engagés dans différents championnats: en catégorie ELITE pour les Cadets (obligatoire pour les sections sportives académiques) mais également en championnat traditionnel pour les autres catégories.

Nous imposons également une participation aux différentes manifestations autres que le rugby, les élèves devant faire preuve d'ouverture d'esprit et ayant une forte mission de représentativité.

**JEUDI de 16h à 18h pour les collégiens et les lycéens:** Entraînement plus particulièrement consacré au travail technique, différencié ou non par catégories ou selon les besoins propres de chaque joueur.

C'est donc **5 heures hebdomadaires de rugby** qui sont proposées aux élèves de cette section.

**Le début de l'année donne lieu à des tests physiques** pour situer les élèves et mieux apprécier leur progression en cours d'année lorsque ces tests sont répétés.

**Chaque élève membre de la section est libre de jouer dans le club de son choix.**

**L'inscription à la Section Sportive Rugby est gratuite** et ouverte aux collégiens à partir de la classe de 5<sup>ème</sup> et à tous les lycéens de toutes les filières du Lycée Polyvalent et du Lycée Professionnel.

En revanche, chacun des membres de la Section Sportive devra obligatoirement s'acquitter du prix de la licence UNSS et participer à toutes les compétitions "rugby" organisées dans ce cadre.

# LES INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA SECTION



**2 TERRAINS + PISTE D'ATHLÉTISME**



**SALLE DE MUSCULATION ET GYMNASSE DANS L'ENCEINTE DU LYCÉE**

# DÉMARCHES POUR ENTRER À LA SECTION SPORTIVE

## Les critères de recrutement :

- **scolaires** : admission dès la classe de 5<sup>ème</sup> après examen du dossier scolaire (décision du chef d'établissement).
- **sportifs** : être retenu par la commission d'admission de la section sportive.

## Comment faire acte de candidature ?

En demandant par écrit un dossier spécifique auprès du Responsable de la Section, y compris pour les candidats aux formations professionnelles et en respectant les délais de retour. Vous pouvez venir visiter l'établissement du Pré Saint Sauveur et obtenir un entretien avec les responsables de la section sportive durant la journée «portes ouvertes» le Samedi **21** Mars de 9H à 12H30.

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Si vous êtes intéressés par la Section Sportive :

Nous retourner  
la "fiche recrutement" ci-jointe  
**AVANT** le LUNDI 4 MAI 2015

Les entretiens et les tests rugby se dérouleront le VENDREDI 22 MAI 2015 uniquement après examen et validation des dossiers scolaire par le chef d'établissement.

## CONTACTS POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

### CITÉ SCOLAIRE DU PRÉ SAINT-SAUVEUR

1, lieu-dit du Pré Saint-Sauveur – 39200 SAINT-CLAUDE  
Tel. : 03.84.45.33.03 ; Fax : 03.84.41.04.23

### Didier MAY, Professeur d'EPS au Lycée Pré St-Sauveur Cité Scolaire du PSS

1, lieu-dit du Pré Saint-Sauveur – 39200 SAINT-CLAUDE  
Tel. Cité Scolaire : 03.84.45.33.03  
Tel. Gymnase : 03.84.45.81.57

### Eric PROST, Responsable de la Section Sportive

Rue de Bellevue - Les Mouillés – 39400 LÉZAT  
Tel. Dom. : 03.84.33.06.99 ; Portable : 06.81.53.93.91



# FICHE DE RECRUTEMENT

## SECTION SPORTIVE ACADÉMIQUE RUGBY

Vous êtes candidat pour intégrer la section académique rugby de la cité scolaire du « Pré Saint-Sauveur ».

Les élèves sportifs admis à la section sont d'abord des élèves inscrits dans un cursus scolaire auxquels est donnée la possibilité, via des horaires aménagés et un encadrement sportif, de vivre leur passion sportive.

L'admission prend en compte les points suivants :

- Les résultats scolaires (notes et appréciations) obtenus durant l'année scolaire 2014 - 2015 ainsi que les avis du professeur principal et du professeur d'EPS.
- Niveau de pratique rugby.
- Un entretien entre l'établissement et l'élève + les parents.

La décision finale d'admission est prise par le Chef d'Etablissement et le Recteur. en cas d'avis favorable l'admission ne deviendra définitive que lorsque vous aurez rendu votre dossier d'inscription (1) au collège ou au lycée. L'inscription à l'internat n'est pas de droit.

Ce document vous est remis par les responsables de la section lors de votre prise de contact. Vous devez impérativement le **rapporter complété** accompagné des bulletins **du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> trimestres** lors de l'entretien. L'absence de document ou le manque de renseignements peut annuler votre candidature.

(1) Afin que nous puissions vous adresser le dossier d'inscription dans l'établissement, vous devez nous faire parvenir le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre dès que possible.

### COORDONNÉES

#### L'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

#### La famille (parents, responsable légal)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable

Email :

### SCOLARITÉ 2014 - 2015

Établissement : Nom et Adresse :

Classe :

# FICHE DE RECRUTEMENT

## SECTION SPORTIVE ACADÉMIQUE RUGBY

**SCOLARITÉ ENVISAGÉE À LA CITE SCOLAIRE P.S.S 2015 - 2016**

Classe :

Régime :

**DOSSIER SCOLAIRE** : joindre les bulletins du 1er et du 2nd trimestre 2014 - 2015

Avis du professeur principal et du professeur d'EPS (travail, comportement, respect des règles, relations avec la famille):

### **NIVEAU DE PRATIQUE RUGBY :**

Club :

Entraîneur :

Tel :

Poste :

Nombre d'années de pratique :

Championnat dans lequel vous êtes engagé avec votre club :

Sélection départementale ou régionale ?

### **ENTRETIEN LYCÉE/FAMILLE :**

### **DÉCISION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :**

Accord (2) avec internat - sans internat

Refus

(2)- sous réserve de l'accord d'affectation académique (pam).

- sous réserve de la décision de passage en classe supérieure par le conseil de classe du 3ème trimestre.



ÉQUIPE SECTION COLLÈGE 2009-2010



ÉQUIPE SECTION LYCÉE 2009-2010

